

# Groupe de concertation en février 2018 sur la réappropriation des espaces publics

INFO'VIEILLE VILLE + 4

Dans le cadre du projet «Vieille Ville Plus», une vaste réflexion a été lancée sur la réappropriation des espaces publics. Un mandat a été donné au bureau urbaplan pour réfléchir à des aménagements qualitatifs, éphémères ou non, à mettre en place en Vieille Ville dès le printemps 2018.

La démarche pour la mise en œuvre de ce projet se veut participative, en intégrant dès le début les futurs usagers de ces espaces. Ainsi, le projet et les premières réflexions du mandataire et du Service UETP ont été présentés aux membres du Comité de pilotage «Vieille Ville Plus», qui s'est réuni pour la première fois mi-novembre.

La prochaine étape est de soumettre une série de lieux potentiels et d'idées d'animation des espaces publics à la population dans son ensemble.

Ainsi, les Delémontaines et Delémontains, habitants de la Vieille Ville ou non, seront invités à participer à la prochaine séance du groupe de concertation «Vieille Ville Plus», qui se déroulera au mois de février. Une invitation par voie de presse sera bien entendu faite en temps voulu.

Ce sera l'occasion de venir partager toutes les bonnes idées pour animer la Vieille Ville au travers de lieux accueillants, pour s'installer, bouquiner, prendre un verre ou partager un moment ensemble en toute convivialité.

Dans l'intervalle, toutes les idées, questions ou propositions au sujet de la Vieille Ville peuvent être transmises au Service UETP via l'adresse [vieille.ville.plus@delemont.ch](mailto:vieille.ville.plus@delemont.ch).



## Service hivernal: simplification du travail de la Voirie

Afin de faciliter l'entretien hivernal sur de nombreux itinéraires piétonniers et cyclables, il a été décidé, comme les années précédentes, d'enlever temporairement des bornes sur certains passages.

Cette pratique a donné entière satisfaction lors des derniers hivers tout en étant bien acceptée par la population. La signalisation a été renforcée à certains endroits afin d'interdire le trafic motorisé.

Les bornes sont enlevées temporairement, en principe de décembre 2017 à avril 2018. Cette mesure sera en principe renouvelée chaque année.



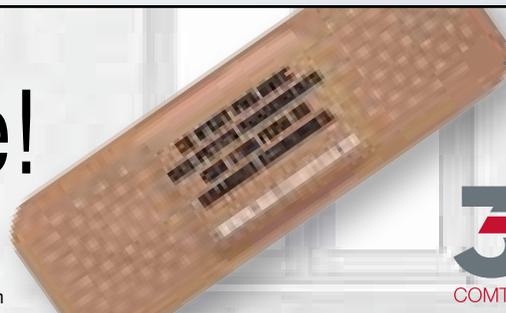
### Déblaiement de la neige: rappels

Pour faciliter et accélérer les travaux de déneigement avec les chasse-neige par la Voirie communale (et également pour éviter des accidents), les propriétaires de véhicules à moteur voudront bien éviter de laisser leurs véhicules en stationnement sur la chaussée et les trottoirs.

Nous rappelons à toute la population qu'il est strictement interdit de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places, parcs) sur les routes, les trottoirs et les chemins. Nous invitons également les propriétaires, concierges et toutes les personnes qui s'occupent de l'entretien de bâtiments à déneiger et à saler l'accès aux conteneurs à déchets. Les conteneurs non dégagés ne seront pas vidés.

BÂTIMENT / RÉNOVATION / ASSAINISSEMENT

# Assainir, ça paye!



**360°**  
COMTE Entreprise Générale SA

93, route de Moutier - 2800 Delémont - 032 422 15 23 [www.comteconstruction.ch](http://www.comteconstruction.ch) [www.360-comtesa.ch](http://www.360-comtesa.ch)

PUBLICITÉ